

EXPERTS EN SINISTRES

CNP 12201: EXPERTS EN SINISTRES ET RÉDACTEURS SINISTRES

Examinent les circonstances qui entourent les sinistres et déterminent la valeur des pertes ou des dommages couverts par des polices d’assurance.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS

Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

92

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

30,00 $

18,00 $ FAIBLE

39,56 $ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ

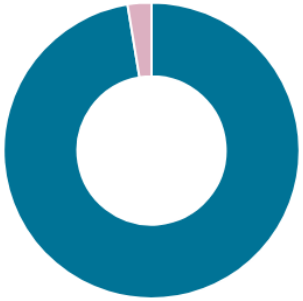
Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

888

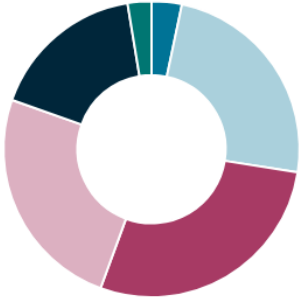
SALAIRE MOYEN

59 600 $



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

97,4 %	Finance et assurances
Supprimées	Supprimées
Supprimées	Supprimées
2,6 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

3,3 %	15-24
24,2 %	25-34
28,1 %	35-44
24,8 %	45-54
17,0 %	55-64
2,6 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Estimateur/Estimatrice De Dommages
- Expert/Experte En Estimation De Réclamations - Assurance
- Expert/Experte En Sinistres - Assurance
- Représentant/Représentante En Réclamations D'assurance

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- enquêter sur les circonstances qui entourent les demandes d'indemnisation afin d'en vérifier la validité;
- inspecter les dommages causés aux automobiles, aux habitations ou aux autres biens;
- noter les déclarations des demandeurs et consulter les demandeurs, les témoins, les médecins, ou autres individus concernés, et examiner les dossiers et les rapports afférents aux cas;
- réviser, étudier et calculer des demandes d'indemnisation traitées par des experts en sinistres et en autoriser les paiements;
- étudier les rapports des experts en sinistres et les demandes analogues ou les précédents pour définir l'étendue de la couverture.

